

LA BIODIVERSITE ENTRE DEUX CULTURES

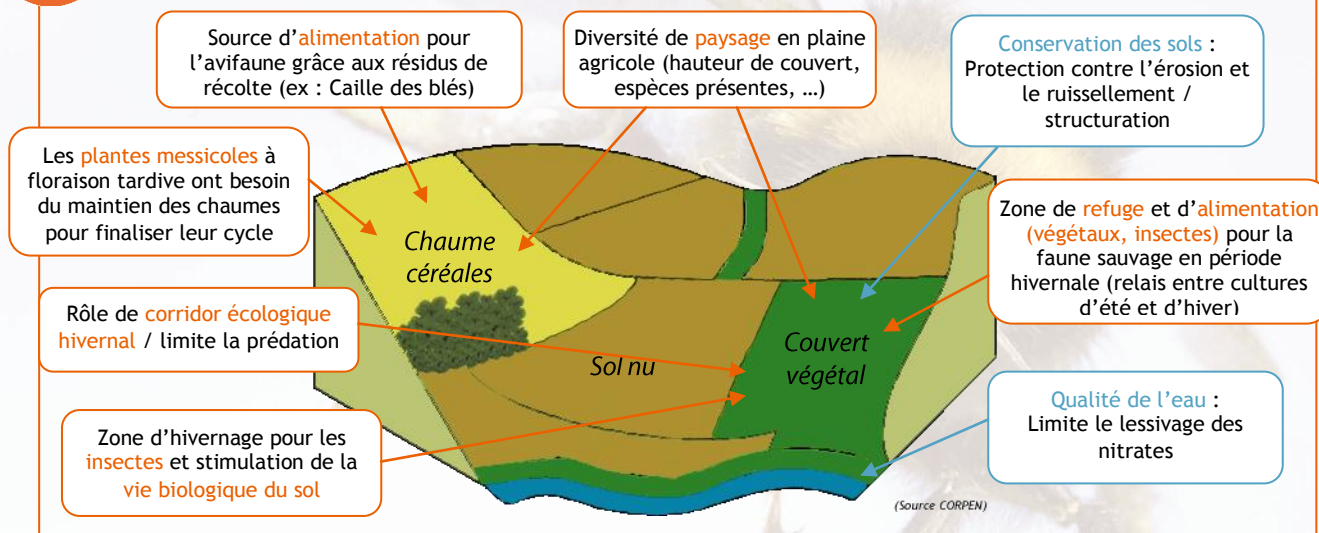
L'interculture ou période entre deux cultures, n'est pas nécessairement une période de repos de la terre, elle peut au contraire être profitable pour optimiser le potentiel présent pour la culture suivante et/ou pour favoriser la biodiversité locale.

La simplification des assolements, avec des rotations plus courtes, a bien souvent conduit à une augmentation des **intercultures longues (> 6 mois)**, pouvant aller jusqu'à 9 mois (exemple de la rotation blé-tournesol prédominante en Midi-Pyrénées en secteur de coteaux).

Cette fiche ne vise pas à apporter un conseil sur l'optimisation de la couverture du sol par l'allongement des rotations (cf. fiche n° 15), mais vous renseignera sur **deux pratiques de gestion de l'interculture longue intégrant la biodiversité**: la mise en place d'un **couvert végétal d'interculture** et la **conservation des chaumes de céréales**.



INTERET POUR LA FAUNE SAUVAGE ET LA BIODIVERSITE



CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE COUVERT D'INTERCULTURE

POINTS FORTS

- Lutte contre l'érosion des sols et le lessivage des nitrates par sa présence automnale
- Enrichissement du sol en matière organique et libération d'azote après enfouissement
- Concurrence vis-à-vis des adventices
- Amélioration de la structure du sol et limitation de la battance

POINTS FAIBLES

- Difficulté de reprise au printemps pour les sols argileux
- Pratique dépendante des conditions climatiques estivales et automnales
- Possibilité de repousse de certaines espèces dans la culture d'été suivante
- Destruction mécanique hivernale aléatoire

Investissement : de 15 à 160 €/ha en fonction des couverts et de l'itinéraire technique choisi

Bien que cette pratique soit intéressante pour la petite faune sauvage et l'amélioration de la qualité des sols, il convient de ne pas la généraliser totalement afin de maintenir une diversité des modes de gestion de l'interculture sur un même territoire (chaumes de céréales).



COUVERTS D'INTERCULTURE : NOS CONSEILS TECHNIQUES

Comment les implanter ?

- Le meilleur compromis en Midi-Pyrénées semble être entre le **15 et le 31 août**, au bénéfice d'un orage
- Pour les graines n'ayant pas besoin d'une profondeur d'enfouissement importante, ni d'un lit de semences affiné, l'itinéraire le moins couteux est un semis **à la volée** (épandeur) suivi d'un enfouissement superficiel (covercrop, herse rotative, ...)
- Un passage de rouleau permet d'améliorer la levée
- Une densité de semis plus faible améliorera la pénétrabilité du couvert pour la faune, mais la concurrence vis-à-vis des adventices sera plus faible

Quel couvert choisir ?

- Les **mélanges** d'espèces sont à préférer (systèmes racinaires, hauteur, port, ...)
- Ce choix se fera en fonction de l'objectif visé (azote, structure, réglementation, ...)
- Pour la biodiversité, on choisira des mélanges intégrant des espèces à **forte capacité de développement**: *avoine diploïde, féverole, navette, moutarde, phacélie, ...*

Comment détruire le couvert ?

- La destruction ne doit intervenir que lorsque les cultures d'hiver prennent le relais en matière de zone refuge : **à partir de décembre et** au plus tard **deux mois avant l'implantation de la culture** de printemps (pour permettre la dégradation du couvert avant semis).
- La destruction **mécanique** est bien sûr préférable (labour, broyage, enfouissement, roulage sur sol gelé, ...) à la destruction chimique



ZOOM « Qualité de l'eau »

- Limitation du **lessivage des intrants**, et plus particulièrement celui de **l'azote minéral** présent avant le drainage hivernal
- Limitation des **phénomènes érosifs**
- Facilite **l'infiltration** de l'eau lors des forts orages d'automne
- Les couverts en légumineuses pures sont à éviter car risquent d'être moins efficaces sur le piégeage d'azote dans le sol



ZOOM « Chaumes de céréales »

- Les chaumes de céréales à paille constituent un **biotope indispensable** à certaines espèces d'oiseaux en été (Caille des blés, Perdrix rouge, ...)
- Il convient de conserver ces espaces le plus tard possible sans intervention, et au moins **jusqu'à fin septembre**
- De plus, des chaumes suffisamment hauts (> **20 cm**) auront d'avantage d'intérêt pour la faune sauvage (refuge)



REGLEMENTATION / TEMOIGNAGE

La **Directive Nitrates** rend progressivement la pratique du couvert d'interculture obligatoire en Midi-Pyrénées, en zone vulnérable (sauf dérogations particulières). L'objectif est d'augmenter la couverture des sols grâce aux **CIPAN** (Culture Intermédiaire Piège A Nitrates) et ainsi limiter le lessivage d'azote minéral en automne (*pour plus d'informations, se référer aux arrêtés préfectoraux locaux en vigueur*).

Témoignage de Pierre Rougé, exploitant agricole à Lux (31), habitué des couverts d'interculture :



Avoine / Navette

« L'interculture possède **plusieurs intérêts pour moi, le principal étant économique** avec une baisse des charges d'engrais. Ce couvert m'apporte en effet un engrais vert, de l'amendement organique, évite le ravinement et le salissement de mes parcelles. Il me permet également d'écourter mes rotations. Cependant, **il y a des années où ça marche et des années où ça ne marche pas du tout**, ce n'est pas un travail qui se fait sur une année, mais globalement il y a plus d'intérêts économiques, que d'inconvénients (coût d'implantation).

Mon conseil pour un agriculteur qui voudrait se lancer dans la démarche : rentrer en contact avec les instituts agricoles qui possèdent le recul nécessaire sur ces pratiques. »



Projet bénéficiant du soutien financier :



Partenariat Agrifaune :

